

**REVUE  
DE  
PRESSE**



**REMUE-MÉNAGE  
DANS LA SOUS-TRAITANCE**

UN FILM DOCUMENTAIRE AUTOUR DE LA LUTTE DES FEMMES DE MÉNAGE D'ARCADE / ACCOR

RÉALISATION → IVORA CUSACK

PRODUCTION & DISTRIBUTION → 360° ET MÊME PLUS

MONTAGE → AGATHE DREYFUS, IVORA CUSACK

IMAGES & SON → IVORA CUSACK, OLIVIER AZAM, BORIS PERRIN

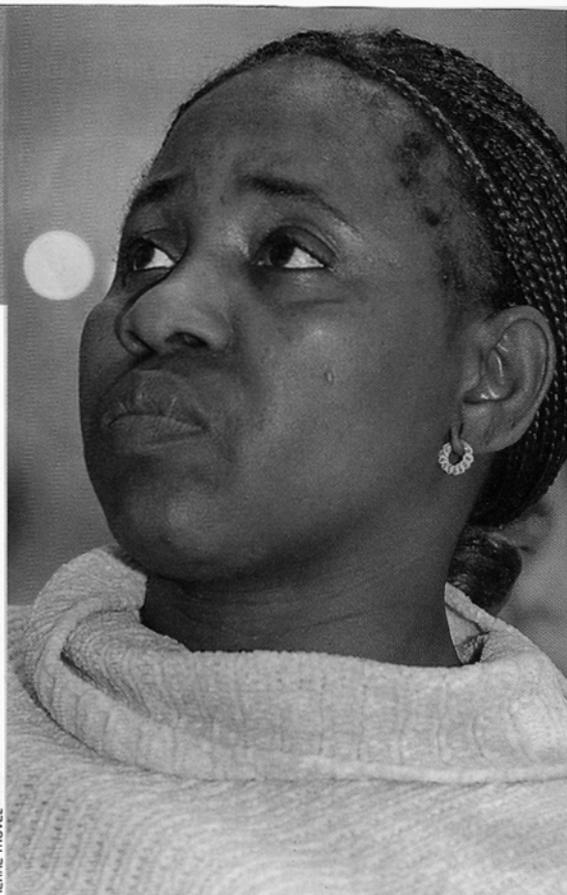
site du collectif > [www.360etmemepius.org](http://www.360etmemepius.org)

site du film > <http://remue-menage.360etmemepius.org>

# FATY

## La femme de chambre qui les a remis en place

C'est l'histoire d'une longue maturation. Celle d'une femme née au Sénégal, venue en France en 1981, qui apprendra à dire non à des patrons repoussant sans cesse les bornes de l'exploitation. Porte-voix d'une grève de femmes de chambre déclenchée en 2002 chez un sous-traitant du groupe Accor, son combat durera près de 4 ans. Elle a depuis recouvré un certain anonymat qu'elle souhaite conserver. Aussi l'appellerons-nous Faty. Elle est l'une des héroïnes de « Remue-ménage dans la sous-traitance », un documentaire captivant sur cette lutte. Portrait.



PIERRE TROVEL

Elle a cinquante ans et un large sourire illumine son visage étonnamment jeune. Née au Sénégal, elle est arrivée en France « quelques semaines après l'élection de François Mitterrand » pour rejoindre son mari. Après la naissance de son premier enfant, Faty obtient une carte de résident qui l'autorise enfin à travailler. Mais la jeune femme ne sait ni lire ni écrire. « Tout ce que je connaissais, c'était bonjour, asseyez-vous », rigole-t-elle. Après des années de vaines recherches, elle trouve, « avec le bouche-à-oreille », un emploi de femme de chambre, le « 26 février 1989 ». Engagée par la société de sous-traitance Arcade, elle exerce dans les hôtels du groupe Accor. « J'étais complètement perdue. Je travaillais à l'hôtel Ibis de la porte d'Orléans. Il y avait 400 chambres. » Au début, elle est très heureuse de décrocher son premier emploi rémunéré. « J'ai travaillé dans les champs au Sénégal mais c'était pour nous. » Elle est embauchée avec

un contrat de 3 heures. « On devait faire 3 chambres et demie à l'heure. On travaillait avec les employés d'Ibis qui devaient faire 2 chambres et demie à l'heure et avaient des contrats de 8 heures. À partir de là, il fallait faire quelque chose. » La maturation de Faty est longue. Pour

**« On travaillait à temps plein et on avait des contrats à temps partiel. Je faisais 7 ou 8 heures de travail par jour pour 2500 à 3000 francs à la fin du mois ! »**

cette employée peu qualifiée, habitué à courber l'échine, le réveil vient de la rencontre avec un délégué syndical. « Il nous a dit qu'il fallait faire respecter nos droits de salariés. J'avais obtenu un contrat de 5 heures par jour. Mais des fois, je faisais 7 ou 8 heures de travail pour 2500 à 3000 francs par mois. »

En mars 2002, les femmes de cham-

bre se mettent en grève pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail. « On travaillait à temps plein mais on avait des contrats à temps partiel », rappelle-t-elle. Faty s'imagine partie pour une semaine de conflit, le mouvement se prolonge onze mois. « Les contrats se faisaient à la tête du client. Comme nous faisons toutes le même travail, on a demandé à être au même niveau. Le patron a dit OK à condition qu'on passe à 4 chambres à l'heure au lieu de 3 et demie, et il nous a ac-

cordé une augmentation de dix centimes (en francs - NDLR) de l'heure. On a refusé et on s'est mises en grève. » Le mouvement se durcit avec des opérations se déroulant directement dans les hôtels. « On faisait une action tous les lundis soir et tous les vendredis matin. Ça les emmerdait ! Le patron appelait directement des employées pour les menacer de les virer. On était 37 au début du mouvement et encore 27 à la fin. De toute façon, j'avais dit que je serais la dernière à partir. » Après la grève, les sept femmes de chambre licenciées sont réintégrées, les contrats harmonisés. « On a aussi eu le droit à une prime de fin d'année. Je touchais 900 euros par mois. » Faty peut alors crier victoire. Mais Arcade lui mène à nouveau la vie

dure. « Mes soucis ont commencé à l'été 2003. Arcade m'a annoncé que je n'avais plus le droit à mes heures de délégation. J'étais donc considérée comme absente. Des collègues qui avaient le même mandat que moi n'étaient pas soumis aux mêmes règles. On est allés aux prud'hommes et à l'inspection du travail. Mais l'inspectrice a donné raison à l'entreprise. J'ai été licenciée en mai 2004. De mai 2004 à novembre 2005, je me suis battue. Avec le comité de soutien, on venait pique-niquer dans les hôtels. On arrivait avec une nappe, à boire et à manger. On installait des banderoles et des affiches. On a fait ça tous les vendredis soir. Si on était beaucoup, on allait dans de grands hôtels et lorsque nous étions peu nombreux, on en choisissait des petits. » Ces actions paient. « Ils ont fini par contacter mon avocat pour négocier mon départ. » Aujourd'hui, Faty travaille toujours dans le nettoyage. Mais elle a abandonné les chambres d'hôtel pour les bureaux. Son patron ignore tout de son passé revendicatif. Mais si elle a abandonné l'action syndicale, elle est toujours là pour faire respecter ses droits et donner quelques conseils. « En se battant pour notre dignité, on a gagné de la confiance en soi. » Dans un dernier sourire, elle lâche : « On sait maintenant qu'il faut parfois savoir dire non. » ★

MICHAËL MELINARD

mmelinard@humadimanche.fr

### OÙ VOIR LE FILM « REMUE-MÉNAGE DANS LA SOUS-TRAITANCE »



- |                                                        |                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20 janvier Brest (29)                                  | 12 mars Port-de-Bouc (13)                                                                                     |
| 28 janvier Lille (59)                                  | 14 mars Aix-en-Provence (13)                                                                                  |
| 8 février Libourne (33)                                | 19 mars L'Abergement-de-Varey (01)                                                                            |
| 10 février Martigues (13) et Sainte-Foy-la-Grande (33) | Toutes les informations sur le site Internet <a href="http://www.360etmemeplus.org">www.360etmemeplus.org</a> |
| 12 février Bordeaux (33)                               |                                                                                                               |
| 13 février Cadillac (33)                               |                                                                                                               |
| 17 février Toulouse (31)                               |                                                                                                               |

## Cinéma



Remue-ménage

© DR

**A** Paris en mars 2002, des femmes de chambre employées par la société Arcade pour travailler dans les hôtels Accor, se mettent en grève. Leurs revendications principales : la baisse des cadences de travail et le paiement de toutes les heures travaillées. La plupart des grévistes sont des mères de famille d'origine africaine qui vont pour la première fois lutter pour leurs droits. Après un an de lutte, elles sortent victorieuses... Mais en mai 2004, la déléguée syndicale qui avait joué un rôle prépondérant dans la grève est licenciée. La lutte reprend autour d'elle. Tourné sur une période de plus de quatre ans par Ivora Cusack, *Remue-ménage dans la sous-traitance* brosse un tableau de luttes où, avec peu de moyens mais une volonté tenace, des individus organisés collectivement bousculent la loi de la soumission qui règne dans le monde du travail et en particulier dans la sous-traitance. Une tournée du film en France débute ce mois de janvier. Le collectif 360° est intéressé par toute proposition de lieux de diffusion (associations, exploitants de salle, bibliothécaires...).

PH

[Marseille / Les Variétés] (le 13/1 à 20h)  
 [Martigues / Cinéma Le Renard] (le 10/2)  
 [Toulouse / Cinéma Utopia] (le 17/2)  
 [Aix-en-Provence / Institut de l'Image] (le 14/3)  
*Remue-ménage dans la sous-traitance*, 1 DVD produit par 360° et même plus.  
[www.360etmemeplus.org](http://www.360etmemeplus.org)  
 04 91 91 50 08

2011/01 - "Le César"

*Les films qu'on peut voir cette semaine*

### Remue-ménage dans la sous-traitance

Moins de 2 euros pour nettoyer une chambre d'hôtel en dix-sept minutes : à ce tarif, le nettoyage, c'est vraiment « *de l'esclavage* », comme l'ont proclamé en 2002 une vingtaine de femmes africaines travaillant pour la société Arcade, sous-traitant de la chaîne d'hôtels Accor.

La réalisatrice Ivora Cusack les a suivies pendant quatre longues années : grève, victoire partielle, re-grève... Quelle énergie chez ces femmes ! Et quelle ténacité chez les irréductibles Gaulois de leur comité de soutien qui harcèlent avec succès ces messieurs d'Accor-Arcade. Un beau documentaire sur des femmes de ménages... – **F. P.**

● A Lille le 28/1. Pour les autres projections, « [www.360etmemeplus.org](http://www.360etmemeplus.org) ».

2011/01/25 - "Le Canard Enchaîné"

## La lutte des femmes de ménage sur grand écran

Le film *Remue-ménage dans la sous-traitance*, réalisé par Ivora Cusack, entame une tournée nationale (1).

**L**es femmes entrent en groupe dans le hall au cri de « *Accor complice* » et y déploient des banderoles au message clair : « Nettoyage rime avec esclavage », semant partout au passage confettis et prospectus en tous genres. Les touristes les regardent d'un air éberlué. On est dans le feu de l'action, aux côtés des grévistes. C'est le choix d'Ivora Cusack, la réalisatrice. Nous faire entrer de plain-pied dans le mouvement. Avec ses moments de découragement, ses échanges musclés avec les gérants des hôtels, les policiers et ce bras de fer permanent avec les dirigeants des groupes Arcade et Accor.

« *Tout a commencé en 1998*, raconte Mayan Faty, leader des grévistes. *On avait un délégué syndical CFDT qui a essayé de nous aider à nous faire payer les heures non comptées. Il a été licencié. En janvier 2001, j'ai pris contact avec un délégué syndical de*

*SUD. En mars 2002, je devenais déléguée syndicale et on entamait notre grève.* » *Remue-ménage dans la sous-traitance* est donc l'histoire d'une lutte syndicale inédite. Une bataille longue et acharnée, menée par 22 femmes de chambre de la société de nettoyage Arcade, sous-traitante d'Accor. Munies de patience, de détermination et d'un comité de soutien inflexible, on voit des femmes en grève, toutes originaires d'Afrique noire, envahir des halls d'hôtels Accor et les sièges des sociétés pour réclamer la baisse des cadences de travail et le paiement des heures travaillées.

Pendant un an, les femmes de ménage, le comité de soutien et l'intersyndicale (SUD, CGT, CNT) jouent les perturbateurs. Les médias s'y intéressent et relaient les revendications. Ne pas lâcher face au secrétaire général d'Arcade qui explique que les cadences, c'est une simple question d'entraînement... Au bout d'un an, le sous-traitant finit par plier : elles obtiennent la

plupart de leurs revendications. Tourné pendant près de quatre ans, le film ne s'arrête pas à cette victoire de taille. Il se poursuit avec une seconde lutte menée pour Mayan Faty, licenciée pour avoir dépassé son quota d'heures syndicales. Rebelote, le comité se réactive et voilà les militants en plein déjeuner sur l'herbe dans les halls des hôtels. Et Fatoumata Coulibaly, une des grévistes, de conclure : « *Maintenant, je ne me laisse plus faire. J'ai appris plein de choses par rapport aux lois du travail. Quand on fait la grève, on a compris nos droits. On s'est fait respecter.* » **I. D.**

(1) Le film est à voir : le 17 février, à 20 h 30, à l'Utopia, à Toulouse ; le 24 février, à 20 h 30, au Diagonal, à Montpellier ; le 26 février, à 20 h 30, au centre social de Lons-le-Saunier, et le 8 mars, à 18 heures, au Cinétoiles de Digne-les-Bains. Pour commander le DVD : <http://remue-menage.360etmemeplus.org>



## DOCUMENTAIRE SOUS-TRAITÉES

C'est l'histoire de femmes de ménage invisibles qui ont décidé de ne plus l'être. Ça se passe chez Accor, le géant de l'hôtellerie aseptisée et dans ses boîtes de sous-traitance. Elles sont maliennes ou sénégalaises et travaillent comme des animaux, à une cadence infernale, une chambre toutes les 17 minutes pour 1,63 euro. On croit avoir mal entendu quand un petit chef de la multinationale estime face caméra que c'est une question d'entraînement. D'une caméra empathique Ivora Cusack suit l'extraordinaire éclosion d'une dignité retrouvée dans ce conflit social hors du commun.

← RÉMI DOUAT

*Remue-ménage dans la sous-traitance*, d'Ivora Cusack, 10€. [remue-menage.360etmemeplus.org](http://remue-menage.360etmemeplus.org)

2011/01 - "Regards"

# Remue-méninges

Le 13 janvier la salle du Variétés était pleine pour la soirée de lancement de la tournée du film *Remue-ménage dans la sous-traitance* d'Ivora Cusack, co-produit par le **collectif 360° et même plus**. Tourné sur une période de quatre ans, avec peu de moyens, ce film suit la grève entamée à Paris en mars 2002 par 35 femmes de chambre, employées par la société *Arcade* pour travailler dans les hôtels *Accor*. Cadences infernales, horaires à rallonges, manque de respect de leurs employeurs, voilà ce que refusent ces femmes, d'origine africaine pour la plupart. Après un premier petit succès en 2004, la déléguée syndicale, Mayan Faty, est licenciée et la lutte continue, soutenue par un comité de soutien très actif : pique-niques dans le hall des hôtels, discussions avec les clients. Certaines scènes sont savoureuses ! On rit (jaune !) aussi devant un PDG qui compare le travail harassant du ménage des chambres d'hôtel à la planche à voile : ce ne serait qu'une question d'entraînement !

Ce documentaire militant et solidaire brosse quelques beaux portraits de femmes et a le mérite de rappeler cette lutte qu'on avait déjà oubliée. En revanche, le débat qui a suivi n'avait pas un grand intérêt malgré la présence des éditions **Agone** qui ont malheureusement peu parlé de leur nouveau numéro, *Comment le genre trouble la classe*.

ANNIF GAVA

DVD disponible sur <http://atheles.org>  
[www.360etmemeplus.org](http://www.360etmemeplus.org)

2011/02 - "Zibeline"

## Film

### Remue-ménage dans la sous-traitance

Ivora Cusack, Olivier Azam, Boris Perrin  
360° et même plus  
([www.360etmemeplus.org](http://www.360etmemeplus.org))  
2008 - 70 mn

"Une chambre toutes les dix-sept minutes" : voilà un rythme de sportif olympien qui convient bien aux employées de la société *Arcade*. Ces femmes de chambre toutes d'origine africaine sont en mesure d'accomplir chaque jour cet exploit et ce durant des périodes de 15 jours si nécessaire. La femme africaine ne coûtant que 1,63 € par chambre, à ce prix-là, on n'a pas de raison de faire son lit !



Ce film raconte les années de lutte de 35 femmes de ménage

en grève à partir de janvier 2002 dans la région parisienne contre leur employeur, *Arcade*, sous-traitant du groupe *Accor*. Durant une année, et fortes d'un comité de soutien indéfectible, elles investissent des hôtels du groupe pour y dénoncer la politique salariale et les conditions de travail. Vivant d'une popote qu'elles vendent durant les manifestations, elles ne flanchent pas, entraînées par Faty, la plus combative d'entre elles.

Les filles parlent de guerre dans ce conflit qu'elles gagneront haut la main. Faty devenue indésirable au sein du groupe partira avec une indemnité après encore un an de conflit. On ressort de ce film séduit par la victoire. CG.

2011/02 - "Silence"

BLOG



**Carine Fouteau**

Thématiques du blog

Immigration Grève Arcade Accor

20 Réactions

Partager

@Envoyer

Imprimer

Augmenter

Réduire

## Retour sur des femmes de chambre en lutte

28 Janvier 2011 Par Carine Fouteau

C'est l'histoire d'une grève qui n'a pas défrayé la chronique et pourtant qui mérite qu'on s'en souvienne. Même neuf ans après. En 2002, des femmes de chambre employées par Arcade, entreprise sous-traitante du groupe Accor, cessent le travail pour faire valoir leurs droits. Payées à la pièce: 2 euros par chambre. À la chaîne: 4 chambres par heure. Un film documentaire en témoigne.



Conditions d'un autre temps, l'envers du décor de l'hôtellerie de luxe. Elles n'en peuvent plus, se courber, se déplier, vingt fois, cent fois, mettre les taies d'oreiller, les housses de couette, récurer les toilettes, frotter les carrelages, le tout à une cadence démesurée. Sans les protections requises contre les produits toxiques. Des femmes originaires d'Afrique, qui, en comparant leurs parcours, comprennent vite qu'aux yeux du patron leur

atout est le manque de formation. Moins elles savent lire et écrire, plus elles ont de chance de retenir l'attention de l'employeur. Objectif: limiter les possibilités de contestation. Raté. Distribution de tracts et marches sur fond de grève. Après un an de lutte, elles obtiennent en partie gain de cause.

En tournée dans plusieurs villes de France en 2011, un film documentaire *Remue-ménage dans la sous-traitance* d'Ivora Cusack, produit et distribué par le collectif 360° et même plus, retrace ce mouvement de contestation inédit, qui prend forme là où on ne l'attend pas. Des femmes, immigrées, pas toujours syndiquées. Une parole politique qui s'invente à partir de pratiques minoritaires. Et qui, incidemment, reflète des conditions de travail dépassant le cadre de ce conflit.